

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Une institution
au service du territoire



89



ÉDITO

3

DOSSIER

4-9

Les élections à l'échelle de l'intercommunalité

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le budget vert : un nouvel outil pour la transition écologique

10

Audit du label Territoire Engagé pour la Transition Écologique (TETE)

10

À la ferme de La Béthanie, le renouvellement du collectif donne un nouvel élan au projet

11

PRÉVENTION DES RISQUES

Un plan intercommunal pour mieux faire face aux crises

12

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Un mois de décembre festif et chaleureux !

13

Les entreprises à l'heure du M'Bus

14

Les tiers-lieux ouvrent leurs portes aux professionnels

14

MOBILITÉ

15

EMPLOI

Retrouver confiance pour retrouver un emploi

16

SOLIDARITÉS

France Services : un accompagnement public de proximité

17

Les CCAS du territoire unissent leurs forces

17

INFRASTRUCTURE

Les projets du territoire : un lycée et un pôle d'échange multimodal

18

GESTION DES DÉCHETS

Trier ses déchets alimentaires : un nouveau réflexe collectif

19

CULTURE

Méli-Mélo 2026 : la magie des marionnettes revient !

20

13 envies de découvrir :

une 2^e édition pleine de curiosité !

20

« C'est moi qui l'ai fab ! » :

la créativité en famille au FabLab

21

Le GAME FEST' 2025

a tenu toutes ses promesses

21

ENVIRONNEMENT

Un territoire qui cultive la biodiversité

22

LA CCM AU QUOTIDIEN

23

L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE

MAGAZINE D'INFORMATION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Bernard Fath,
Président de la Communauté de Communes de Montesquieu

RÉDACTEUR EN CHEF Samantha Chevrier

COORDINATION ÉDITORIALE Caroline Notari Service communication

RÉDACTION Xavier Barabes (Timecom)

CRÉDITS PHOTOS CCM, Lucie Nevers, Pepperscott Adobestock, Nerdy Derby

DÉPÔT LÉGAL à parution – Magazine trimestriel – ISSN : 761-3213 – décembre 2025

CONCEPTION @agencecoopcommunication – 15299-MEP

IMPRESSION Imprimerie Lestrade – PEFC n°10-31-1377 – Tirage 19 000 exemplaires

 facebook.com/CDCMontesquieu

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Site Montesquieu
1, allée Jean Rostand – 33650 Martillac
Tél. 05 57 96 01 20
contact@cc-montesquieu.fr



STOP PUB

L'Esprit Communautaire est distribué dans toutes les boîtes aux lettres même celles ayant l'autocollant "stop pub". Si vous ne le recevez pas, contactez le service communication.

Madame, Monsieur,

À l'approche de la nouvelle année, ce numéro de votre magazine illustre la diversité et la vitalité des actions menées sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu. Mobilités, économie, environnement, culture, solidarité : autant de domaines dans lesquels l'intercommunalité agit, aux côtés des communes, pour améliorer le cadre de vie des habitants et préparer l'avenir.

En 2025, les politiques publiques locales ont continué à se structurer autour de priorités concrètes : faciliter les déplacements avec le développement du réseau M'Bus, accompagner les entreprises et les artisans dans leurs projets, soutenir l'emploi local, encourager la réduction et le tri des déchets, ou encore valoriser les initiatives culturelles et citoyennes qui renforcent le lien social.

Ces actions s'inscrivent dans une même ambition : construire un territoire cohérent, attractif et solidaire, où l'innovation et la proximité vont de pair. À travers les témoignages, reportages

et initiatives présentés dans ces pages, vous découvrirez la richesse de l'engagement collectif qui anime notre territoire.

En cette fin d'année, la Communauté de Communes de Montesquieu adresse à chacune et chacun d'entre vous ses vœux les plus sincères. Puissent les fêtes être un moment de partage et de convivialité, et que l'année 2026 apporte à tous réussite, sérénité et projets porteurs d'avenir.



**DANS CES PAGES, VOUS
DÉCOUVRIREZ LA RICHESSE
DE L'ENGAGEMENT
COLLECTIF QUI ANIME NOTRE
TERRITOIRE.**

UNE PUBLICATION EN TOUTE NEUTRALITÉ

Les élections municipales ayant lieu les 15 et 22 mars 2026 dans le respect des principes démocratiques et de la loi, ce numéro est publié sans mention des noms ni photographies des élus communautaires, afin de ne pas interférer avec la période préélectorale en cours, qui a débuté le 1^{er} septembre. Nous restons toutefois pleinement mobilisés pour continuer à vous informer de l'action de notre collectivité.

**Le Président de la Communauté
de Communes de Montesquieu**

L'INTERCOMMUNALITÉ : UN OUTIL AU SERVICE DU TERRITOIRE

Les lois du 6 février 1992 et du 12 juillet 1999 ont rendu possible la coopération territoriale en offrant un cadre légal. C'est dans ce contexte qu'en 2002, les treize communes du canton de La Brède ont choisi de se regrouper pour répondre collectivement aux enjeux d'un territoire en développement par la création d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale : la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM). **Une organisation qui repose sur le modèle démocratique, adaptée à la coopération entre communes.**

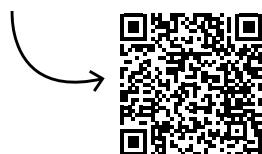
VOUS GARANTIR UNE ACTION CLAIRE ET IDENTIFIABLE

Deux principes encadrent la répartition des compétences entre la CCM et les communes :

- Le principe de spécialité, pour une action ciblée : la CCM limite son action aux compétences qui lui sont transférées par les communes.
- Pas de doublon grâce au principe d'exclusivité : quand une compétence est transférée à la CCM, seule la CCM la gère. Cela permet d'assurer une gestion cohérente pour tous les habitants du territoire.

Le choix des compétences transférées est conditionné par des thématiques qui dépassent les limites d'une seule commune. Voilà pourquoi la CCM s'est vu transférer la gestion des **déchets**, le **développement économique**, la **petite enfance**, la **transition écologique**, ou la gestion de la **voirie d'intérêt communautaire**, par exemple.

Plus sur les compétences :



En résumé :

La CCM agit uniquement dans les domaines que les communes lui ont confiés.

Elle ne remplace pas les mairies, elle complète leur action à une autre échelle.

Qui décide quoi à la CCM ? L'organisation en clair.

1. L'Organe Délibérant :

Le Conseil Communautaire

Équivalent du Conseil Municipal pour l'intercommunalité, composé des **conseillers communautaires**, c'est l'instance qui **vote les grandes orientations et les budgets**.

2. L'Organe Exécutif :

Le Président et le Bureau

Ils traduisent les décisions du Conseil Communautaire en projets. Le **Président** est assisté dans ses fonctions par les **Vice-Présidents**, également élus du Conseil Communautaire.

3. L'administration :

Les services communautaires

Les services administratifs et techniques mettent en œuvre concrètement les politiques votées par le Conseil Communautaire sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu.

DES PROJETS STRUCTURANTS GRÂCE AUX SOUTIENS EXTÉRIEURS

Bien que la Communauté de Communes de Montesquieu agisse au niveau local, l'intercommunalité travaille en réseau avec les autres échelons territoriaux. Cette coopération assure à notre territoire des moyens et des expertises supplémentaires. Pour ce faire, la CCM et la collectivité formalisent et co-signent un contrat territorial : **Contrat de réussite de la transition écologique CRTE** avec l'État, **Contrat de développement et de transition** avec la Région, **Convention territoriale d'exercice concerté CTEC** avec le Département, **Convention relative aux fonds européens territorialisés** avec l'Europe.

FAIRE ENSEMBLE CE QU'AUCUNE COMMUNE NE PEUT FAIRE SEULE

La Communauté de Communes dispose d'un mandat collectif : celui d'unir les énergies et les moyens pour agir plus efficacement. C'est ainsi que se construit, au fil des années, un territoire à la fois solidaire, durable et attractif, où chaque commune garde son identité tout en participant à une dynamique collective. 🌱

Au quotidien, doit-on s'adresser à la CCM plutôt qu'à sa mairie ? Quelques exemples

MA COMMUNE	LA CCM (Communauté de Communes de Montesquieu)
VOTRE MAIRIE	SERVICES COMMUNAUTAIRES
* Déclarer un changement d'adresse (État Civil).	* Gérer la collecte des déchets (bacs, points d'apport).
* Inscrire mon enfant à l'école maternelle ou élémentaire .	* Rechercher un mode de garde pour mon enfant .
* Déposer un permis de construire (Instruction du Droit des Sols).	* Construire et entretenir les crèches (Petite Enfance).
* Gérer l'éclairage public sur ma rue.	* Développer les modes de transport alternatifs : M'bus, les pistes cyclables d'intérêt communautaire et les aires de covoiturage .
* Gérer le cimetière et la police municipale.	* Financer et gérer l'Espace Emploi Montesquieu .
* Organiser les animations et le marché du village.	* Développer le tourisme sur l'ensemble du territoire (promotion, offices).

ÉLECTIONS 2026 : TOUT SAVOIR POUR VOTER

En mars 2026, les citoyens seront appelés à élire leurs conseillers municipaux et, par la même occasion, leurs représentants communautaires à la Communauté de Communes de Montesquieu. C'est un rendez-vous démocratique majeur qui permet à chacun de participer directement à la vie de sa commune et de son intercommunalité.

QUAND AURONT LIEU LES ÉLECTIONS ?

Les prochaines élections municipales se tiendront en mars 2026, en deux tours :

Premier tour : dimanche 15 mars 2026.

Second tour (si nécessaire) : dimanche 22 mars 2026.

Les nouveaux conseils municipaux éliront ensuite leurs maires et adjoints, puis désigneront leurs conseillers communautaires, qui siègeront au Conseil communautaire de Montesquieu.

UN DOUBLE ENJEU : LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTÉ

Depuis 2014, le bulletin de vote municipal indique aussi les candidats appelés à siéger à la Communauté de Communes. Ainsi, en votant pour une liste municipale, vous choisissez à la fois vos élus communaux et vos représentants communautaires.

Les conseillers communautaires participent ensuite aux décisions collectives de la CCM : développement économique, urbanisme, environnement, mobilités, petite enfance, etc.

ÊTES-VOUS INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de sa commune.

L'inscription est automatique pour :

- les jeunes de 18 ans recensés à 16 ans,
- les personnes devenues françaises récemment,
- les personnes ayant déménagé à l'intérieur de la même commune.

Dans tous les autres cas, il faut effectuer la démarche soi-même.

Pour vérifier votre inscription, rendez-vous sur le site officiel service-public.fr. En quelques clics, vous saurez si vous êtes bien inscrit et dans quelle commune vous votez.

COMMENT S'INSCRIRE OU METTRE À JOUR SON INSCRIPTION ?

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne sur service-public.fr (formulaire sécurisé avec justificatif de domicile et pièce d'identité).
- En mairie, au service Élections.
- Par courrier, en envoyant les justificatifs à votre mairie.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Pour voter en mars 2026, il faut s'inscrire **au plus tard le 6 février 2026**.

Cependant, mieux vaut ne pas attendre la dernière minute, surtout en cas de changement d'adresse ou de commune.

LE JOUR DU VOTE : MODE D'EMPLOI

Les bureaux de vote sont ouverts de 8 h à 18 h (en règle générale). Le jour du scrutin, il suffit de présenter une pièce d'identité, et, si possible, sa carte électorale (non obligatoire mais recommandée).

Les électeurs votent à bulletin secret, dans leur bureau de vote habituel indiqué sur leur carte électorale. En cas d'absence, il est possible de donner procuration à un autre électeur de confiance.

Faire une procuration, c'est simple !

Vous pouvez donner procuration en ligne via

www.maprocuration.gouv.fr

ou en présentiel (gendarmerie, commissariat, tribunal).

La procuration peut être établie à tout moment, jusqu'à la veille du scrutin.

POURQUOI VOTER ?

Les élections municipales sont le socle de la démocratie locale.

Elles déterminent l'avenir de la commune et, par extension, celui du territoire communautaire. Voter, c'est choisir les femmes et les hommes qui décideront des grands projets locaux : écoles, équipements sportifs, aménagements, voirie, environnement, solidarités...

À travers votre vote, vous participez à la vie collective de votre commune et de votre Communauté de Communes. Chaque voix compte, chaque participation renforce la légitimité des décisions prises au nom de tous. 🗳️



Le saviez-vous ?

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct, en même temps que les conseillers municipaux.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, ils sont désignés par le conseil municipal lors de sa première séance.

AVRIL 2026 : UN NOUVEAU DÉPART POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En avril 2026, la Communauté de Communes de Montesquieu ouvrira une nouvelle page de son histoire avec l'installation du nouveau conseil communautaire, élu à la suite des élections municipales de mars. Un moment souvent méconnu du grand public, mais pourtant essentiel dans la vie démocratique du territoire : c'est à cette date que sera désignée la Présidente ou le Président qui pilotera l'action intercommunale pour les six années à venir.



UNE ÉTAPE CLÉ DE LA VIE DÉMOCRATIQUE LOCALE

Le conseil communautaire, composé de 47 élus représentant les 13 communes, se réunira pour la première fois depuis les élections.

L'ordre du jour est clair : élire le ou la président(e) de la Communauté de Communes et les vice-présidents qui formeront le bureau communautaire.

Le déroulement de cette séance est encadré par le Code général des collectivités territoriales, véritable socle du fonctionnement de notre démocratie locale.

Au-delà du protocole, cette installation marque la mise en place d'une nouvelle gouvernance, celle qui animera le travail collectif entre communes et qui portera les politiques publiques intercommunales.

UN CONTEXTE BIEN DIFFÉRENT DE 2020

Lors du précédent mandat, les élus avaient pris leurs fonctions dans des conditions inédites : en pleine crise sanitaire, les réunions publiques étaient restreintes et l'installation s'était faite à huis clos.

Les défis sont toujours aussi nombreux : transition écologique, développement économique durable, mobilité, services à la population, contexte économique et financier... autant d'enjeux qui nécessitent de penser l'action publique à l'échelle du bassin de vie plutôt qu'à celle d'une seule commune.

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Une fois élu(e), le ou la président(e) proposera la composition du bureau communau-

taire, instance de pilotage politique rassemblant les vice-présidents.

Chacun d'eux sera chargé d'un domaine d'action : économie, aménagement, environnement, enfance-jeunesse, mobilité, déchets, culture...

Ce collectif incarne la diversité des communes du territoire et la volonté de construire des politiques publiques communes, au service de l'intérêt général.

Dans les semaines qui suivront, le conseil communautaire se réunira de nouveau pour établir les premières délégations de pouvoir (signature de conventions, marchés publics...) et pour désigner les commissions thématiques. Ces commissions, composées d'élus, sont représentatives des communes du territoire. 

ÉLUS COMMUNAUTAIRES : UN MANDAT AU SERVICE DE 13 COMMUNES

Être élu communautaire à la Communauté de Communes de Montesquieu, c'est assumer une mission à la fois locale et collective. Ces femmes et ces hommes représentent leur commune, mais ils incarnent aussi une vision d'ensemble : celle d'un territoire cohérent, fort de ses 13 communes et de ses 47 000 habitants, unis depuis plus de vingt ans dans un projet commun.

Créée en 2002, la Communauté de Communes de Montesquieu s'est construite sur un socle rare de stabilité et de continuité. Depuis sa création, les équipes successives ont toujours privilégié la coopération et la concertation.

Le territoire de la CCM épouse les frontières du canton de La Brède, un périmètre naturel, historique et administratif d'une grande cohérence. Cette configuration favorise des liens étroits entre les communes, leurs maires et les services communautaires.

Les élus communautaires héritent ainsi d'une intercommunalité solide, reconnue pour la qualité de sa gouvernance et la constance de son action publique.

Chaque nouveau mandat s'inscrit dans la continuité des politiques menées, tout en les adaptant aux enjeux du moment : transition énergétique, attractivité économique, mobilité, environnement, ou encore qualité des services à la population.

UN TERRITOIRE DIVERS, MAIS UNI

Les 13 communes de la CCM ne se ressemblent pas : certaines sont plus rurales, d'autres plus urbaines ; certaines tournées vers la Garonne, d'autres vers la forêt des Landes.

Mais toutes participent, à parts égales, à la construction d'un même projet de territoire.

Au sein du Conseil communautaire, chaque commune est représentée selon le graphique ci-joint, quelle que soit sa taille. Cette égalité de traitement est un principe fondateur : la CCM agit dans l'intérêt de tous, sans distinction entre grande ou petite commune, centre ou périphérie.

Cette diversité fait la richesse du territoire. Elle permet d'élaborer des politiques publiques équilibrées, adaptées aux réalités locales tout en répondant à un objectif collectif : maintenir une qualité de vie commune à l'ensemble du territoire.

DES ÉLUS AU CŒUR DE L'ACTION

Le Conseil communautaire de Montesquieu réunit 45 élus sous cette mandature, 47 à partir de 2026, issus des conseils municipaux. Ensemble, ils débattent et votent les délibérations qui structurent la vie du territoire : développement économique, aménagement du territoire, gestion des déchets, petite enfance, politique de l'habitat, environnement, mobilité ou culture.

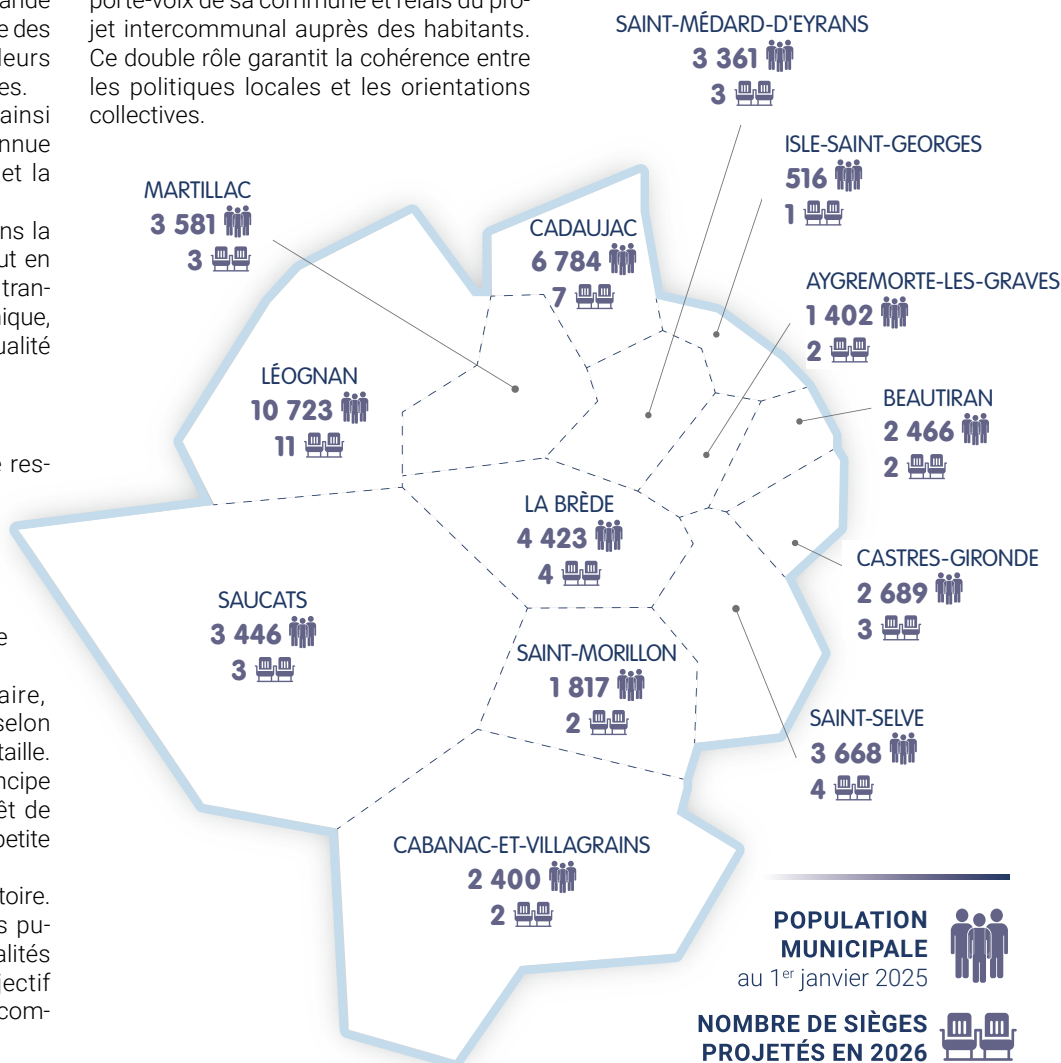
Mais le rôle des élus ne se limite pas aux séances plénières : ils participent aussi aux commissions thématiques et aux groupes de travail où s'élaborent les projets, en lien étroit avec les services communautaires et les partenaires institutionnels.

Chaque élu communautaire est à la fois porte-voix de sa commune et relais du projet intercommunal auprès des habitants. Ce double rôle garantit la cohérence entre les politiques locales et les orientations collectives.

FAIRE ENSEMBLE DEPUIS PLUS DE 20 ANS

Depuis sa création, la Communauté de Communes de Montesquieu avance sur un principe simple : faire ensemble ce qu'aucune commune ne pourrait accomplir seule dans un souci d'égalité entre toutes les communes : 1 = 13.

Les élus communautaires sont les garants de cet équilibre entre solidarité et autonomie communale, entre héritage et innovation. Leur mandat s'inscrit dans le temps long : il assure la continuité des politiques publiques tout en préparant les transformations nécessaires au territoire de demain. 🔄



LE CHEMIN D'UNE DÉCISION COMMUNAUTAIRE

1. LE POINT DE DÉPART

Un projet peut émerger d'une orientation politique, d'une obligation réglementaire, ou tout simplement d'un besoin de gestion courante. Il peut s'agir d'un sujet porté par une commune, d'une proposition d'élus communautaires, ou d'un besoin identifié par les services. Cette première étape permet de formuler l'objectif et de vérifier qu'il relève bien des compétences transférées à la Communauté de Communes.

2. L'ÉTUDE ET LA PRÉPARATION

Les services communautaires réalisent les premières analyses : diagnostic, faisabilité technique et financière, cadre juridique, partenaires à associer. Les agents et les élus référents travaillent ensemble pour structurer le projet. Certains dossiers, notamment les plus importants, sont préparés avec l'appui de bureaux d'études ou de partenaires institutionnels (Département, Région, État).

4. L'APPUI DES PARTENAIRES

Selon la nature du projet, la Communauté de Communes s'appuie sur d'autres acteurs : Département, Région, services de l'État, chambres consulaires, associations ou bureaux d'études spécialisés. Ces partenariats apportent une expertise technique, juridique ou financière, garantissant la solidité du dossier.

3. LE PASSAGE EN COMMISSION (LE CAS ÉCHÉANT)

Tous les dossiers ne passent pas forcément en commission. Mais lorsque le sujet le justifie, par son ampleur ou sa portée politique, il peut être présenté à une commission thématique ((aménagement, environnement, économie, enfance, etc.). Ces échanges permettent de confronter les points de vue et d'enrichir le projet avant sa présentation aux instances décisionnelles.

5. LA CONFÉRENCE DES MAIRES ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Avant d'être soumis au vote, le projet est présenté à la Conférence des maires, instance de dialogue qui réunit le président de la Communauté, les maires des 13 communes et les conseillers départementaux du canton.

Elle a un rôle consultatif : partager l'information, garantir la cohérence entre communes et communauté, et recueillir les avis de terrain.

Le bureau communautaire, composé du président, des vice-présidents et d'élus délégués, examine ensuite le projet. Il arbitre, fixe les priorités et décide de son inscription éventuelle à l'ordre du jour du Conseil communautaire.

6. LE VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunis en séance publique, les 47 conseillers communautaires débattent et votent les délibérations. Certaines concernent de grands projets structurants, d'autres relèvent de la gestion courante (finances, conventions, ressources humaines, etc.). La délibération adoptée devient exécutoire une fois transmise au contrôle de légalité exercé par la préfecture. Ce contrôle, effectué au nom de l'État, garantit la conformité des actes de la collectivité au droit en vigueur.

8. L'ÉVALUATION ET LE SUIVI

Selon la nature du projet, des bilans ou des évaluations peuvent être réalisés pour mesurer les résultats : fréquentation, satisfaction, respect du budget ou impact environnemental.

Ces retours d'expérience permettent d'améliorer les pratiques, d'ajuster les politiques publiques et d'alimenter les réflexions pour les projets futurs.

7. LA MISE EN ŒUVRE

Après le contrôle de légalité, les services communautaires engagent la phase opérationnelle : passation de marchés publics, lancement de chantiers, signature de conventions, mise en œuvre d'actions ou de programmes.

Les communes concernées et les partenaires institutionnels sont souvent associés à cette étape, afin d'assurer la cohérence locale du projet.

C'est la phase la plus visible pour les habitants, celle où l'action publique prend forme concrètement sur le terrain.

De la décision à l'action : l'exemple de l'Atlas de la Biodiversité

En 2019, la Communauté de Communes de Montesquieu fait un choix important : se doter d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Derrière cette décision, une conviction simple : pour aménager intelligemment, il faut d'abord connaître le territoire. Six ans plus tard, ce pari politique a donné naissance à un outil qui éclaire autant les projets d'aménagement que les actions de sensibilisation.

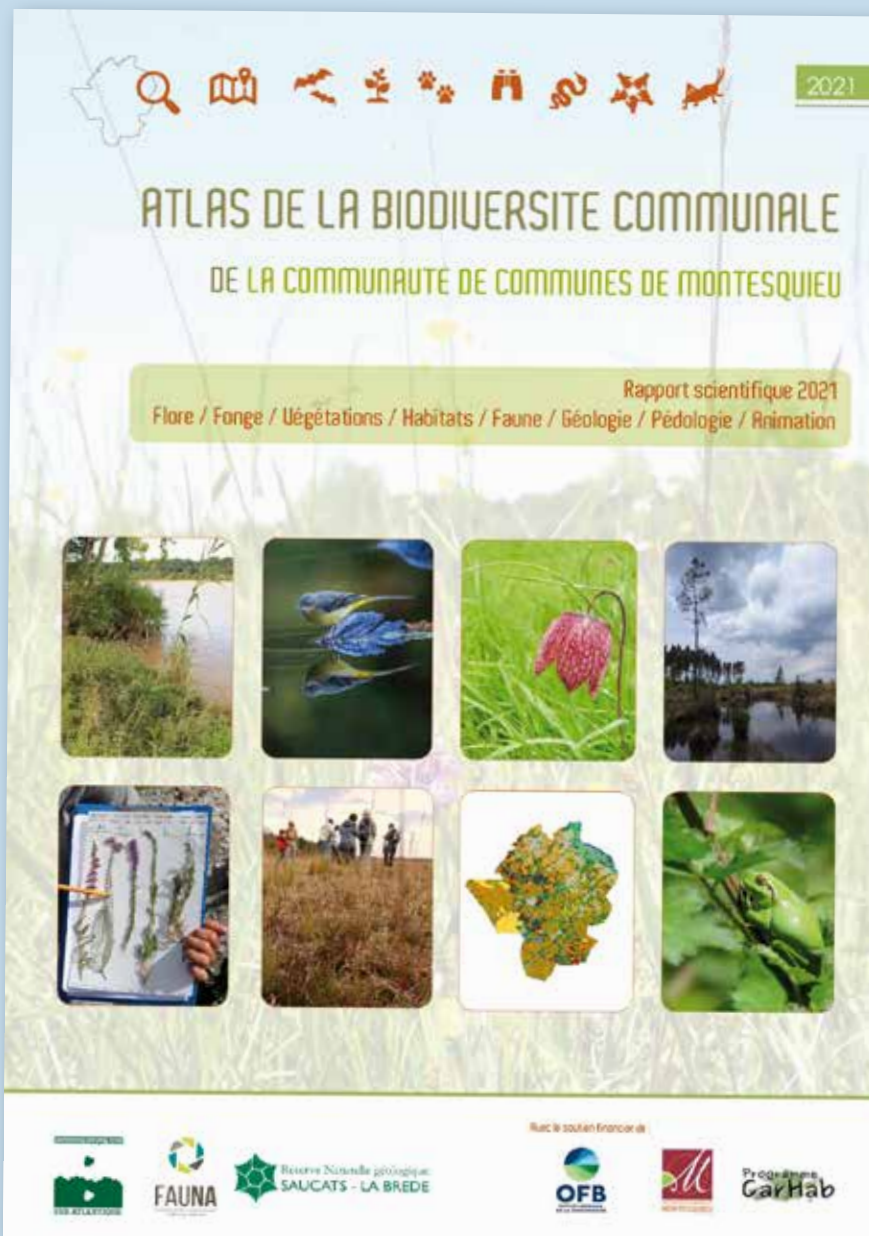
Lauréate d'un concours de l'Agence Française de la Biodiversité et soutenue à 80 %, la démarche repose sur un partenariat solide avec la Réserve Naturelle Géologique, le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique et l'Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine. Ensemble, ces partenaires ont entrepris un immense travail d'inventaire, cartographiant faune, flore, fonge et géologie sur les treize communes de la CCM.

Mais au-delà de la collecte scientifique, cette aventure illustre un changement profond de culture politique. En 2019, les élus ont décidé d'intégrer la connaissance du vivant à la planification du territoire. L'objectif n'était pas seulement de protéger des espèces, mais de penser l'aménagement à la lumière de la biodiversité. Désormais, chaque projet s'appuie sur les données de l'Atlas : quelles espèces vivent ici ? Quels habitats préserver ? Quels espaces relier ?

Sur le terrain, le travail a mobilisé naturalistes, techniciens et habitants. Les relevés se sont multipliés dans les forêts, les marais ou les vignes ; des animations scolaires et sorties nature permettent d'associer le grand public à la démarche. Peu à peu, les habitants redécouvrent la richesse d'un territoire qu'ils croyaient connaître.

Aujourd'hui, l'Atlas est devenu une véritable boussole pour l'action publique. Il guide les élus et les services dans leurs choix d'aménagement, facilite les études environnementales et permet de mutualiser les coûts. Accessible sur le site de la CCM, il existe en version scientifique et cartographique, ouverte à tous.

Cette démarche, engagée avant que la biodiversité ne devienne un mot d'ordre, témoigne d'une vision à long terme. En décidant en 2019 de miser sur la connaissance, la Communauté de Communes de Montesquieu s'est donné les moyens d'un développement équilibré : un territoire capable de construire, mais aussi de comprendre et de respecter ce qui fait sa singularité et son patrimoine naturel.



LE BUDGET VERT : UN NOUVEL OUTIL POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis 2024, la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) a adopté une démarche de conformité à l'obligation réglementaire nommée le "Budget Vert". Cet outil, initié par l'État et déjà expérimenté au niveau national, consiste à analyser les dépenses publiques sous l'angle de leur impact environnemental. Concrètement, il s'agit de classer chaque dépense, notamment d'investissement, selon qu'elle contribue favorablement, défavorablement ou de manière neutre à la lutte contre le changement climatique.

L'objectif est simple : donner de la transparence sur l'utilisation des fonds publics et mesurer, année après année, comment le budget local soutient la transition écologique. Dès 2025, cette analyse devra intégrer aussi la préservation de la biodiversité, avant de couvrir progressivement tous les axes environnementaux définis par la taxonomie européenne.

LA CCM AVAIT DÉJÀ ANTICIPÉ CETTE ÉVOLUTION

La Communauté de Communes de Montesquieu n'a pas attendu la contrainte réglementaire pour avancer dans ce domaine. Dès 2021, les élus ont choisi de placer la transition écologique et solidaire au cœur du projet de territoire. Conscients de la né-



cessité de doter l'action publique de nouveaux outils, ils ont engagé une démarche volontaire et pionnière d'évaluation climat du budget. S'appuyant sur les travaux scientifiques de l'association d'intérêt général I4CE (Institute for Climate Economics), cet exercice inédit visait à évaluer, en toute transparence, la cohérence du budget avec l'objectif climatique, à identifier les marges de manœuvre et à piloter les finances locales en intégrant l'approche climat.

Cette première étape, initiée en 2021, a permis de mieux comprendre quelles dépenses sont bénéfiques, neutres ou défavorables pour le climat. En 2023, l'ensemble des dépenses de la collectivité a ainsi pu être évalué sous cet angle.

MAIS À QUOI CELA SERT-IL CONCRÈTEMENT ?

Prenons l'exemple d'un grand projet d'infrastructures de transports collectifs : à court terme, il peut être classé « défavorable » car il génère des travaux impactants pour l'environnement. Pourtant, sur le long terme, il favorise la réduction des émissions de gaz à effet de serre en incitant au report modal de la voiture vers les transports en commun. Le budget vert permet ainsi de mieux mettre en perspective les choix politiques et d'objectiver les arbitrages.

Un groupe de travail "Budget vert" a été créé au sein de la CCM. Sa mission est d'appliquer la méthodologie nationale, d'adapter les critères aux spécificités du territoire et surtout d'expliquer la démarche aux élus, aux agents et aux citoyens.

En rendant visible l'impact écologique des dépenses publiques, la CCM veut donner du sens à l'action budgétaire et embarquer l'ensemble du territoire vers un modèle plus durable. Cette approche progressive, exigeante mais pédagogique, illustre une conviction : la transition écologique se joue aussi dans la façon dont nous dépensons chaque euro public. 🔄

AUDIT DU LABEL TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (TETE) : UN PAS DE PLUS VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le 1^{er} octobre, la Communauté de Communes de Montesquieu a passé une nouvelle étape de son engagement pour la transition écologique avec l'audit du label Territoire Engagé pour la Transition Écologique (TETE). Ce label, délivré par l'ADEME, récompense les collectivités qui structurent et pilotent leur stratégie climat-air-énergie à travers leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et leur organisation interne.

Depuis 2021, la CCM a mené un vaste diagnostic partagé, défini une stratégie et adopté un plan d'actions ambitieux en octobre 2023 : 6 axes, 25 fiches-actions et 135 mesures mobilisant élus, services, associations, entreprises et habitants. La démarche TETE vient renforcer cette dynamique : elle apporte un cadre d'évaluation exigeant, un suivi régulier et une reconnaissance nationale allant de 1 à 5 étoiles.

L'audit du 1^{er} octobre 2025 a réuni élus, direction et services afin de présenter les actions déjà réalisées comme la rénovation énergétique du patrimoine, le développement des mobilités, les mesures en faveur de l'économie circulaire ou la biodiversité, mais aussi celles planifiées pour les prochaines années. Le niveau de labellisation est attendu pour la fin de l'année. 🌟

À LA FERME DE LA BÉTHANIE, LE RENOUVELLEMENT DU COLLECTIF DONNE UN NOUVEL ÉLAN AU PROJET

Sur les hauteurs de Saint-Morillon, la ferme test de La Béthanie poursuit sa mue. Créée pour accompagner l'installation de porteurs de projets agricoles, elle reste fidèle à sa vocation : offrir un cadre concret d'expérimentation, d'apprentissage et d'ancrage local. Après un premier cycle conclu pour Thomas Jubin, qui a profité de cette expérience pour redéfinir son parcours professionnel, une nouvelle étape s'ouvre.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE À DEUX

Depuis la rentrée, Thomas Waldhäusl a été rejoint par Claire Cambier, engagée dans une reconversion professionnelle vers le maraîchage. Originaire de la région bordelaise, Claire revient sur ses terres après 2 ans d'expérience dans le Béarn, où elle s'est formée auprès d'un horticulteur puis d'une maraîchère spécialisée dans les petits fruits. Leur rencontre à La Béthanie marque le début d'une collaboration prometteuse. Ensemble, ils préparent la saison prochaine autour d'une production élargie : fraises, framboises, cassis, mais aussi plantes médicinales et aromatiques. Une orientation qui complète les cultures légumières déjà en place.

2 000 M² DE DIVERSITÉ

Aujourd'hui, près de 2 000 m² de terres sont cultivés. À l'approche de l'hiver, la production s'adapte, privilégiant les légumes verts et les cultures de saison. « *Les mois froids s'annoncent challengeant, mais la vente directe continue et l'étal sera complété par des légumes de producteurs locaux* », explique Thomas. Chaque vendredi, les habi-



tants peuvent retrouver les produits de la ferme directement sur place. En parallèle, les ventes en ligne de paniers, initiées au printemps, rencontrent un franc succès. De nouveaux créneaux vont d'ailleurs être ouverts pour répondre à la demande croissante.

TISSER DES LIENS AVEC LA RESTAURATION LOCALE

Au-delà de la production, Claire et Thomas réfléchissent à de nouvelles formes de coopération. Leur ambition : établir des partenariats durables avec les restaurateurs du territoire. L'idée est simple : proposer un catalogue de saison afin que les chefs puissent construire leurs menus en cohérence avec les productions programmées de la ferme. Une manière de renforcer les circuits courts tout en favorisant une cui-

sine locale et respectueuse du rythme de la nature.

UNE FERME VIVANTE ET OUVERTE

Fidèle à l'esprit collectif de La Béthanie, la ferme reste un lieu vivant et de partage. Une association a été créée pour accueillir divers événements festifs durant la belle saison (guinguettes, ciné plein-air, théâtre...), ainsi que des chantiers participatifs. Les deux maraîchers lancent d'ailleurs un appel aux dons : les vieux outils de jardinage dorment parfois dans un abri, mais peuvent encore rendre de précieux services dans les champs.

Entre enracinement local et envie d'expérimenter, la ferme de La Béthanie poursuit sa trajectoire : un espace où les projets fleurissent, où la terre forme autant qu'elle nourrit. ④

Les Rencontres du PAT : une soirée pour penser l'agriculture de demain

Le 26 septembre dernier, l'Espace culturel Gilles Pezat de Beautiran a accueilli les Rencontres du Projet Alimentaire Territorial (PAT), organisée par la Communauté de Communes de Montesquieu. Pour la première fois, l'événement s'est ouvert au grand public, invitant citoyens, élus et professionnels à réfléchir ensemble aux défis de l'agriculture face au changement climatique.

La projection du documentaire *La Théorie du Boxeur* de Nathanaël

Coste a constitué le point central de la soirée. La discussion qui a suivi a permis de croiser les regards et de faire émerger des pistes d'action concrètes pour faire évoluer les modes de production et de consommation.

Un moment fort, symbole d'une volonté commune : construire une agriculture plus durable, locale et solidaire.

UN PLAN INTERCOMMUNAL POUR MIEUX FAIRE FACE AUX CRISES

Inondations, feux de forêt, tempêtes, canicules, sécheresses... Ces dernières années, le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) a été confronté à plusieurs épisodes qui rappellent combien notre cadre de vie reste exposé aux risques majeurs. En 2020, 2021 et encore en 2024, des inondations ont touché plusieurs communes. L'été 2022 a vu s'étendre de violents feux de forêt. Plus récemment, les sécheresses répétées et les vagues de chaleur soulignent l'impact direct du changement climatique sur nos conditions de vie.

Face à ces défis, la CCM a décidé d'aller plus loin dans l'organisation de la prévention et de la gestion de crise, en lançant l'élaboration de son Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). Ce document, prévu par la loi de sécurité civile dite « loi Matras », doit être adopté d'ici novembre 2026. Il viendra compléter les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) déjà établis par les 13 communes du territoire.

UNE RÉPONSE COLLECTIVE ET SOLIDAIRE

Le PICS repose sur une idée simple : aucun territoire ne peut faire face seul à une crise majeure. Il formalise donc une solidarité à double niveau : entre la communauté de communes et ses communes membres, mais aussi entre les communes elles-mêmes. L'objectif est de partager les diagnostics de risques, d'harmoniser les

procédures et de mutualiser les moyens disponibles : matériels, équipes techniques, lieux d'accueil ou encore expertise hydraulique.

En cas d'événement, le maire reste le « directeur des opérations de secours » sur sa commune, mais la CCM pourra intervenir en soutien : mise à disposition de matériel, coordination de l'alerte, relais de communication, organisation d'un poste de commandement intercommunal si la crise dépasse les frontières communales.

ANTICIPER POUR ÊTRE PRÊTS

Le futur plan s'appuie sur plusieurs constats :

- Le territoire est traversé par la Garonne et plus de 300 km de cours d'eau, qui expliquent la récurrence des inondations.
- 65 % de sa surface est boisée, ce qui accroît la vulnérabilité aux feux de forêt.
- Le changement climatique accentue tous ces phénomènes et ajoute de nouveaux risques : canicules, sécheresse, retrait-gonflement des argiles, mais aussi tensions sur l'eau potable.
- Des risques technologiques (transport de matières dangereuses, proximité du CNPE du Blayais) et sanitaires (comme l'a montré la crise Covid) complètent ce panorama.

Pour y répondre, la CCM a déjà engagé des actions structurantes : étude hydraulique des bassins versants, restauration de zones

humides pour limiter les crues, renaturation de cours d'eau, mise en place de bassins écrêteurs, équipements mutualisés pour la lutte contre les incendies, campagne de sensibilisation sur le débroussaillage, ou encore diagnostic des bâtiments sensibles face aux vagues de chaleur.

Le PICS vient donner un cadre d'ensemble à ces actions, avec un objectif de résilience territoriale : renforcer la capacité collective à absorber, s'adapter et rebondir après une crise.

UN PLAN VIVANT ET ÉVOLUTIF

Au-delà du document écrit, le PICS se veut opérationnel et évolutif. Il sera régulièrement enrichi des retours d'expérience, mis à jour après chaque crise ou exercice, et adapté aux évolutions réglementaires.

Pour que ce plan soit efficace, il doit aussi être connu et approprié : par les élus et les agents bien sûr, mais aussi par les habitants. Des campagnes d'information et de sensibilisation sont prévues pour développer une culture du risque, afin que chacun connaisse les bons réflexes en cas d'inondation, de feu de forêt ou de canicule.

L'adoption du PICS, prévue en 2026, marquera une étape importante pour la CCM : un territoire plus solidaire, mieux préparé et plus résilient face aux crises de demain. 🔄



Qu'est-ce qu'un Plan Intercommunal de Sauvegarde ?

Obligatoire depuis la loi Matras de 2021, le PICS est le pendant intercommunal des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). Il vise à :

- coordonner les moyens humains et matériels de la communauté de communes et des 13 communes,
- assurer la continuité des services publics en cas de crise,
- renforcer la diffusion de l'alerte et de l'information préventive auprès de la population,
- organiser la solidarité territoriale pour accueillir, reloger ou soutenir une commune touchée.

Son adoption par le conseil communautaire et les conseils municipaux est attendue avant le 26 novembre 2026. Entre-temps, des exercices grandeur nature et des sessions de formation permettront de tester et d'améliorer le dispositif.

UN MOIS DE DÉCEMBRE FESTIF ET CHALEUREUX !

À l'approche des fêtes, la Communauté de Communes de Montesquieu invite habitants, commerçants, artisans et producteurs locaux à faire vivre l'esprit de Noël pour faire de cette période un moment de convivialité, de partage et de dynamisme local.



ET SI VOUS OFFRIEZ UN CADEAU : MADE IN MONTESQUIEU ?

En réalisant vos achats auprès des commerçants locaux, vous contribuez à la vitalité des villages du territoire et valorisez ses savoir-faire.

Du cadeau original à la table gourmande, nos producteurs, artisans et commerçants vous conseillent et vous accueillent de façon personnalisée

GLISSONS UN ACHAT LOCAL SOUS LE SAPIN : EN PRIVILÉGIANT LES COMMERCE DE PROXIMITÉ, CHACUN DE NOUS DEVIENT UN ACTEUR CLÉ DU DYNAMISME DE MONTESQUIEU.

Produits de fêtes, miels, chocolats, vins et bières locales, objets d'artisanat, créations originales... autant de trésors à offrir ou à savourer. Ces produits reflètent l'excellence, l'authenticité et le savoir-faire local — des valeurs qui font la fierté de notre communauté.

Une période propice également pour prendre soin de vous auprès de vos artisans coiffeurs, instituts de beauté, et savourer des mets raffinés dans les cafés, salons de thé et restaurants du territoire.

PARTAGEZ LA CHALEUR DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Tout au long de décembre, marchés de Noël, animations, concerts et illuminations animeront les communes du territoire. De nombreux commerces proposeront aussi des offres spéciales, des dégustations et des ateliers pour petits et grands, à offrir ou à s'offrir. Pour connaître les dates, lieux et infos pratiques, consultez l'agenda sur l'Office de Tourisme "Sud Bordeaux Tourisme".



CMA : un partenariat renouvelé pour les artisans du territoire

Pour accompagner les artisans, la CCM a renouvelé le 26 septembre, lors du Forum de l'Habitat, sa convention de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde. Ce partenariat, établi pour trois ans, vise à accompagner de manière concrète les entreprises artisanales dans toutes les étapes de leur développement.

FORMER, TRANSMETTRE, INNOVER

La CCM et la CMA souhaitent ainsi poursuivre l'organisation de formations autour de l'apprentissage, de la visibilité web, de l'utilisation de l'IA ou de la facturation électronique. Une attention particulière sera aussi portée sur la transmission d'entreprise afin de favoriser la reprise et préserver les savoir-faire présents.

Enfin, la valorisation et l'appui aux démarches de transition environnementale seront également traités.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE ARTISANAL

La convention vise également à renforcer la visibilité des artisans du territoire à travers des actions de communication : "Vivons local, vivons artisanal" ou la participation à des salons professionnels. Ce travail commun permettra de mieux faire connaître les métiers, d'encourager l'apprentissage et de soutenir la vitalité économique locale, tout en affirmant l'artisanat comme un acteur clé de notre tissu économique.

Chiffres-clés de l'artisanat local

1 636 entreprises artisanales recensées sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu (source Insee 2024).
45 % des entreprises relèvent du bâtiment,
39 % des services,
11 % de la production,
5 % de l'alimentaire.

LES ENTREPRISES À L'HEURE DU M'BUS

Tout au long de ce trimestre, les équipes de la Communauté de Communes de Montesquieu ont convié les chefs d'entreprise et leurs salariés à des ateliers mobilité. L'objet de ces rencontres ? Leur présenter la nouvelle offre de transport en commun : le lancement du réseau communautaire gratuit M'bus, le renforcement des lignes régionales, l'arrivée de la ligne 480, mise en place depuis le 1^{er} septembre, et échanger ensemble sur les nouvelles possibilités de déplacement.



Cette tournée d'information, portée par les services Attractivité économique et Mobilité, a permis de multiplier les échanges et de mieux faire connaître les solutions proposées aux salariés pour leurs trajets domicile-travail. La démarche avait débuté dès

la mi-septembre à l'initiative de l'entreprise Anett (sur la Z.A. de La Prade), qui avait invité la CCM à tenir un stand d'information lors d'une journée solidaire de don du sang. Près d'une centaine de salariés avaient alors pu découvrir les nouvelles lignes et les outils mis à disposition : guides horaires, plans, affiches et totem d'information. Fort de ce premier succès, la CCM a poursuivi la mobilisation en octobre. Réunion après réunion, les échanges ont réuni les dirigeants de zones d'activités majeures du territoire. Ces rencontres, organisées en lien avec les entreprises, ont permis de rappeler que la mobilité des salariés est un levier essentiel d'attractivité et de qualité de vie.

Au-delà de la présentation du réseau, ces moments ont surtout ouvert le dialogue : sur les besoins des entreprises, leurs contraintes de déplacement ou les perspectives d'actions partagées pour encourager le report modal. Des affiches et supports d'information ont également été diffusés dans les mairies, espaces de coworking et restaurants des zones d'activités pour prolonger la dynamique.

Avec cette démarche directe et pragmatique, la CCM a voulu placer les entreprises au cœur de la transition des mobilités : parce que c'est aussi sur les trajets du quotidien que se construit, pas à pas, un territoire plus durable et plus accessible. ④

LES TIERS-LIEUX OUVRENT LEURS PORTES AUX PROFESSIONNELS

Le 3 octobre dernier, le Fablab Eurêkafab a participé à la 5^e édition des « Portes toujours ouvertes » des Tiers-Lieux productifs de Nouvelle-Aquitaine. Organisée par la Coopérative des Tiers-Lieux et la Région, cette journée dédiée aux entreprises et aux acteurs publics a permis de valoriser le rôle de ces espaces collaboratifs dans la dynamique économique locale.

Au fil de la journée, les visiteurs ont pu découvrir le parc machine du Fablab, assister à des démonstrations et échanger avec le fab manager autour des projets qui peuvent être réalisés par les entrepreneurs.

La Communauté de Communes de Montesquieu a accueilli à cette occasion Madame Anfray, élue régionale en charge des Tiers-Lieux, venue saluer l'implication du territoire dans cette démarche régionale. Elle a été reçue en présence du président de la CCM, qui a rappelé l'importance de ces espaces d'innovation et de production

partagée pour soutenir l'entrepreneuriat local. Cette journée a permis de renforcer les liens entre les professionnels, les institutions et les acteurs économiques, confirmant la place du Fablab Eurêkafab comme un tiers-lieu productif ressource et accessible. ④





LE RÉSEAU M'BUS EST LANCÉ

Le réseau M'BUS s'adapte aux besoins de ses usagers.

Depuis le 1^{er} septembre, les trois lignes du réseau M'BUS sont pleinement opérationnelles et desservent désormais une large partie du territoire communautaire. La ligne A relie la gare de Beautiran à la Technopole, facilitant les trajets domicile-travail et les correspondances avec le réseau ferroviaire. La ligne B relie le centre technique de Léognan à Couhins/Chambéry, tandis que la ligne C assure la liaison entre la gare de Beautiran et le bourg de Villagrains, renforçant ainsi la mobilité dans le sud du territoire. Après quelques semaines de fonctionnement, les premiers retours d'usagers confirment la pertinence du dispositif. Si la ligne B léognanaise démarre en douceur, la ligne C rencontre un vé-

ritable engouement, notamment auprès des habitants de Saint-Morillon et de Saint-Selve. De son côté, la ligne A affiche une fréquentation stable depuis la rentrée, avec une hausse progressive des trajets observée sur le secteur des Marguerites, entre Cadaujac et Martillac. Afin d'ajuster le service aux besoins réels, la Communauté de Communes de Montesquieu prévoit d'adapter prochainement certains horaires et d'améliorer le confort des voyageurs. Les terminus du réseau seront progressivement équipés d'abribus, signe d'une démarche continue d'amélioration de la qualité et de la proximité du service public de transport. 🚶

TRANSPORT À LA DEMANDE SOLIDAIRE

Un service largement sollicité, mobilisé au plus près des habitants.

En 2024, le Transport à la Demande Solidaire (TàDS) de la Communauté de Communes de Montesquieu a poursuivi sa mission d'accompagnement des habitants les plus isolés, avec 2 921 voyages réalisés sur l'année. Majoritairement, les déplacements (93 %) se sont effectués à l'intérieur du territoire communautaire, confirmant le rôle

de proximité du service. Les 7 % de trajets restants ont concerné des destinations extérieures, principalement vers Bordeaux Métropole, pour des rendez-vous médicaux ou administratifs.

Le motif médical demeure la première raison d'utilisation (36 % des trajets), suivi des démarches administratives (25 %), des enga-

gements associatifs (18 %) et des courses du quotidien (14 %). Ces chiffres témoignent de la diversité des besoins pris en compte par le dispositif. À noter toutefois : un taux d'annulation sans prévenance de 10 %, qui freine la bonne organisation du service et limite l'accès à ce moyen de transport solidaire pour d'autres bénéficiaires. 🚶

TRANSPORTS SCOLAIRES

Un partenariat entre la Région et la Communauté de Communes de Montesquieu.

Sur le territoire, la Région Nouvelle-Aquitaine reste l'autorité organisatrice principale du transport scolaire : elle définit les circuits, les arrêts et les moyens mobilisés. Mais pour garantir un service de proximité, elle s'appuie sur la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM), qui agit en tant qu'organisateur secondaire local. Véritable relais entre la Région, les établissements, les parents d'élèves et les communes, la CCM accompagne également les familles dans leurs démarches d'inscription, sur rendez-vous.

Ce partenariat concerne exclusivement les

lignes spécifiques de transport scolaire (numérotées 191-XX), qui desservent les collèges de Léognan, Cadaujac, La Brède et Saint-Selve, ainsi que les lycées de Gradignan et Talence et la SEGPA de Villenave-d'Ornon. Chaque jour, près de 2 000 élèves empruntent l'un des quarante circuits gérés localement.

Les autres dessertes, lignes régulières renforcées, transport vers le collège Rambaud ou les lycées de La Sauque et du Barp, relèvent directement de la compétence régionale, seule interlocutrice pour ces trajets. 🚶



RETROUVER CONFIANCE POUR RETROUVER UN EMPLOI

Parce qu'un retour à l'emploi passe souvent par la reprise de confiance en soi, la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) mène chaque année plusieurs actions de remobilisation à destination des habitants accompagnés par les services du Pôle Solidarités. Entre janvier et juin 2025, cinq ateliers ont ainsi été proposés aux chercheurs d'emploi du territoire, combinant développement personnel, acquisition de compétences et découverte de ressources locales.



SE RECENTRER, SE REDÉCOUVRIR, S'AFFIRMER

Première étape du parcours : apprendre à mieux gérer ses émotions et son stress grâce à la sophrologie dynamique. Dix participants ont suivi huit séances encadrées par un sophrologue. Un moyen de retrouver apaisement et sérénité, comme en témoigne une participante : *« Ces ateliers m'ont permis de prendre du recul. Je suis plus attentive à ma respiration et je me sens plus confiante. »*

L'action suivante, menée avec Bibliogironde, a permis à trois demandeurs d'emploi de découvrir les ressources numériques gratuites accessibles avec une simple carte de bibliothèque : formations en ligne, lectures, films, musique... Un tremplin vers la culture et la formation continue.

CRAVATE, POSTURE ET IMAGE DE SOI

Autre moment fort de ce semestre : la venue du camion de La Cravate Solidaire, stationné devant la Maison des Solidarités de Léognan. Six participants ont bénéficié d'un accompagnement complet – du coaching vestimentaire à la simulation d'entretien, en passant par la photo professionnelle pour leur CV.

« Accueil bienveillant, conseils affûtés et photo

pro : une vraie aide pour mes candidatures », a souligné l'un d'eux.

Cet atelier, financé par la CCM, a particulièrement marqué les esprits. En plus d'une tenue offerte, les bénéficiaires repartent avec des outils concrets pour se présenter sous leur meilleur jour.

VALORISER SA DIFFÉRENCE

Avec cet atelier, douze participants ont travaillé durant trois jours sur la posture professionnelle et la communication en entretien. Les retours ont été unanimes : l'action, notée entre 8 et 10 sur 10, a permis à chacun de transformer ses particularités en atouts.

« Les mises en situation sont intenses mais très réalistes. Elles m'ont aidée à prendre conscience de mes forces », résume une participante.

LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

Enfin, un atelier organisé au Fablab d'Eurekapôle a initié plusieurs personnes à la fabrication numérique, en créant un sticker personnalisé. Au-delà de l'activité ludique, cet atelier a levé des freins au numérique et renforcé la confiance des participants.



UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE POUR UN NOUVEL ÉLAN

Au total, 33 participations ont été recensées au premier semestre 2025. Certains participants ont suivi plusieurs ateliers, preuve d'une véritable dynamique d'engagement. Les professionnels du service Solidarités soulignent l'intérêt de ces actions complémentaires : elles associent outils concrets, travail sur l'image de soi et ouverture vers de nouveaux horizons.

Ces actions sont aussi le fruit d'une coopération renforcée entre services de la CCM, qui permet d'enrichir l'accompagnement sans surcoût important. À travers ces démarches, la collectivité poursuit un objectif clair : donner à chacun les moyens de redevenir acteur de son parcours professionnel. ④

Succès pour la Bourse à l'emploi consacrée aux personnes de plus de 55 ans

Mercredi 8 octobre, la Communauté de Communes de Montesquieu a réuni à La Brède près de 100 participants lors de la Bourse à l'emploi et aux solidarités dédiée aux seniors de 55 ans et plus. Cet événement s'adressait aux personnes de 55 ans et plus souhaitant s'informer et s'insérer dans une dynamique professionnelle. Des entreprises du territoire étaient présentes pour discuter d'opportunités de recrutement, tandis que des associations et structures partenaires proposaient un accompagnement personnalisé.

FRANCE SERVICES : UN ACCOMPAGNEMENT PUBLIC DE PROXIMITÉ

Accédez aux services publics grâce à France Services, dispositif national porté localement par la Communauté de Communes de Montesquieu. Située à la Maison des Solidarités Gironde Montesquieu à Léognan, cette structure accompagne les habitants dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, santé, logement, justice, énergie, citoyenneté ou budget.

Les agents accueillent le public avec ou sans rendez-vous, offrent une information claire et fiable et s'appuient, pour les dossiers complexes, sur leurs correspondants nationaux et locaux. Face à la dématérialisation des procédures, France Services joue un rôle clé dans l'aide au numérique : un poste informatique équipé est à disposition pour les démarches en ligne.

Tout au long de l'année, des permanences gratuites sont assurées par des partenaires :

CARSAT (retraite et santé au travail) : tous les mardis ;

Conciliateurs de justice : deux fois par mois ;

CDAD (Conseil Départemental d'Accès au Droit) : un jeudi matin par mois ;

Familles en Gironde – surendettement : un lundi matin par mois ;

CREAQ (conseils énergie) : un jeudi après-midi par mois ;

Impôts : deux fois par an, lors des campagnes fiscales. 📍

📍 **France Services – Maison des Solidarités Gironde Montesquieu,**

15 cours Gambetta, Léognan

📞 **05 57 96 96 70**

france-services@cc-montesquieu.fr

🕒 **Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

LOGEMENTS TEMPORAIRES À SAINT-MORILLON

Le pôle Solidarité/Insertion de la CCM gère deux logements T3 à Saint-Morillon, destinés à héberger temporairement des personnes en difficulté. Chaque séjour s'accompagne d'un suivi social renforcé pour favoriser le retour à l'autonomie. L'orientation se fait sur proposition des travailleurs sociaux du Département, et l'attribution est validée par une commission d'élus selon une grille d'évaluation garantissant une gestion équitable.



LES CCAS DU TERRITOIRE UNISSENT LEURS FORCES

Pour mieux répondre aux besoins sociaux, les CCAS de 12 communes et la Commission d'Action Sociale d'Isles-Saint-Georges ont engagé un cycle de rencontres animé par le pôle Solidarité de la CCM. Objectif : partager les pratiques, mutualiser les idées et coordonner les réponses locales. Ces structures, souvent composées d'élus bénévoles, assurent un lien de proximité

essentiel : aides ponctuelles, portage de repas, accompagnement des seniors, écoute des familles... Ces échanges permettent d'identifier des priorités communes et d'imaginer des actions partagées, notamment autour du soutien aux publics fragiles. Une démarche fidèle à l'esprit de la Convention Territoriale Globale (CTG). 📍

La Convention Territoriale Globale prolongée jusqu'en 2027

Fruit du partenariat entre la Communauté de Communes de Montesquieu et la CAF de la Gironde, la CTG, issue du projet social de territoire, est prolongée jusqu'en 2027. Elle renforce la cohérence des politiques publiques locales en matière de solidarité, d'inclusion et d'accès aux droits.

La CAF soutient la collectivité financièrement et techniquement dans quatre domaines :

- concilier vie familiale, professionnelle et sociale ;
- favoriser la relation parentale et le développement de l'enfant ;
- encourager l'autonomie et l'insertion ;
- améliorer les conditions de logement et le cadre de vie.

Ce partenariat structurant permet à la CCM de déployer une politique sociale équilibrée sur tout le territoire, grâce à cinq chargés de coopération intercommunaux et quatre communaux qui assurent la coordination entre acteurs locaux (communes, associations, écoles, structures d'accueil, services publics).

Grâce à cette prolongation, la CCM poursuit son ambition d'un territoire solidaire, où chaque habitant bénéficie d'un accompagnement adapté. La CTG demeure un outil concret de proximité au service de tous.

LES PROJETS DU TERRITOIRE : UN LYCÉE ET UN PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

Le 25 septembre dernier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) a adopté à l'unanimité une délibération majeure : un engagement financier de principe pour accompagner la construction d'un lycée sur le territoire intercommunal. Ce vote vient concrétiser plusieurs années de mobilisation en faveur d'un projet attendu, porteur d'égalité des chances et de qualité de vie pour les jeunes habitants du sud de la métropole bordelaise.

UN TERRITOIRE EN PLEINE CROISSANCE

En dix ans, la CCM a gagné près de 10 000 habitants et compte aujourd'hui plus de 47 000 résidents. Les familles y sont nombreuses et les jeunes de moins de 20 ans représentent plus d'un cinquième de la population. Cette évolution démographique se traduit par une hausse continue des effectifs scolaires : 9 010 élèves sont inscrits pour l'année 2024-2025, contre 8 334 trois ans plus tôt. Le territoire comprend aujourd'hui quatre collèges publics et un collège privé, mais aucun lycée.

DES CONDITIONS D'ÉTUDES À AMÉLIORER

Faute d'établissement local, les lycéens doivent chaque jour rejoindre les établissements de Gradignan, Talence ou du Barp. Ces trajets quotidiens, souvent longs et contraignants, engendrent fatigue et désorganisation pour les familles. Le territoire est ainsi pénalisé par une carte scolaire qui, en l'absence de lycée de proximité, complique les parcours éducatifs et limite la vie sociale des adolescents.

UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE ET STRUCTURÉE

Face à cette situation, la CCM a réaffirmé sa volonté de voir la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Éducation nationale retenir la création d'un lycée sur son territoire. Pour donner corps à cette demande, la collectivité a décidé d'inscrire une provision budgétaire de deux millions d'euros. Cette somme permettra de soutenir le lancement du projet et de faciliter son inscription dans les programmations régionales. La communauté s'engage également à accompagner les communes susceptibles

d'accueillir l'équipement dans la préqualification et la faisabilité des sites. Elle se déclare prête à mettre à disposition un terrain et à assurer, si nécessaire, les travaux de viabilisation : aménagement de voies d'accès, raccordement aux réseaux, éclairage public et assainissement.

DES MOBILITÉS ADAPTÉES ET UNE COOPÉRATION À VENIR

Dans la continuité de ses schémas de mobilité, la CCM prévoit aussi d'aménager des liaisons douces pour desservir le futur lycée et encourager les déplacements à pied ou à vélo. L'ensemble de ces actions pourrait être mené en partenariat avec les communautés voisines de Jalle Eau Bourde et de Convergence Garonne, également concernées par l'absence d'établissement d'enseignement secondaire. Une clé de répartition

du financement sera étudiée, en fonction du nombre d'élèves à scolariser dans chaque territoire.

Au-delà de la question scolaire, la création d'un lycée représente un enjeu d'équilibre territorial, de développement local et d'attractivité. En facilitant la poursuite d'études à proximité du domicile, la Communauté de Communes de Montesquieu souhaite offrir à la jeunesse de meilleures conditions d'apprentissage et de vie quotidienne, tout en renforçant la cohésion entre les communes du territoire. Ce vote unanime marque une étape décisive : celle d'un territoire rassemblé autour d'un projet structurant pour son avenir. 

Un futur Pôle d'Échanges Multimodal à Beautiran

Face à l'augmentation spectaculaire de la fréquentation de la gare de Beautiran — **400 000 voyageurs en 2024**, contre **252 000 en 2021** (+65 % en trois ans) — le Conseil communautaire du 13 novembre 2025 a voté à l'unanimité le lancement d'une démarche partenariale pour construire un **Pôle d'Échanges Multimodal (PEM)** performant et adapté aux mobilités de demain.

Avec l'arrivée du **RER métropolitain** et du **car express Beautiran — Le Haillan**, la gare devient un véritable nœud de déplacements pour des usagers qui débordent largement les limites de la commune et de la communauté de communes. Le futur PEM devra faciliter les correspondances entre train, cars régionaux, bus M'Bus, vélo, marche et stationnements, pour rendre les trajets du quotidien plus simples et plus fluides. La gestion du stationnement et l'intégration urbaine de la gare dans la commune sont également des enjeux majeurs.

Pour structurer ce projet, appuyer la commune, et dialoguer efficacement avec les différents partenaires, la Communauté de communes propose plusieurs **outils de gouvernance partagée** :

- Une **convention d'objectifs** pour définir collectivement le périmètre et les engagements de chacun,
- Un **contrat opérationnel de mobilité** piloté par la Région,
- Et une **structure partenariale dédiée**, de type GIP, pour coordonner durablement le projet de RER métropolitain aujourd'hui porté par la Région et Bordeaux Métropole.

Autour de la table : la **Région Nouvelle-Aquitaine**, la **SNCF**, le **Département**, les **collectivités voisines**, les **autorités organisatrices de la mobilité** et les partenaires fonciers.

Ensemble, l'objectif est de poser les bases d'un **carrefour de mobilités moderne**, au service des habitants et du territoire.

TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES : UN NOUVEAU RÉFLEXE COLLECTIF

Sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu, la collecte des déchets alimentaires est entrée dans une nouvelle phase avec l'installation depuis fin septembre de 16 abris-bacs répartis sur 9 communes. Ces nouveaux points de collecte offrent une solution pratique pour les habitants des logements collectifs ou des zones d'habitat dense, qui ne disposent pas toujours d'un espace pour composter chez eux.

Les communes ont été associées à chaque étape du projet afin d'identifier les emplacements les plus accessibles et les plus adaptés. Ces abris-bacs, spécialement conçus pour la collecte séparée des déchets alimentaires, constituent un maillon essentiel de la politique locale de réduction des déchets.

UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL MAJEUR

Chaque habitant du territoire produit en moyenne 183 kg d'ordures ménagères par an, dont environ 36,5 kg de déchets alimentaires. Ces déchets, composés à 70 % d'eau, sont encore trop souvent mélangés au reste des ordures ménagères et incinérés.

L'objectif du tri à la source est simple : sortir cette matière organique des poubelles



vertes pour qu'elle soit valorisée en compost et en énergie grâce au processus de méthanisation. Un véritable cercle vertueux, où les restes de repas retrouvent leur place dans le cycle naturel.

PREMIERS RETOURS ENCOURAGEANTS

Depuis la mise en place des abris-bacs fin septembre, les demandes d'accès se multiplient. Si la collecte débute à peine et que les tonnages ne sont pas encore représentatifs, l'intérêt des habitants est déjà bien

réel. Les premiers retours confirment l'adhésion à cette démarche, d'autant que le tri est simple et clairement expliqué sur place.

UNE OFFRE QUI VA S'ÉTENDRE

Le déploiement se poursuit progressivement pour couvrir, à terme, l'ensemble du territoire. Les habitants équipés d'un jardin peuvent également opter pour le compostage individuel : la CCM poursuit la mise à disposition gratuite d'un composteur pour une première installation. 🌱

Ateliers compostage : apprendre à valoriser ses déchets naturellement



En complément de la mise à disposition gratuite d'un premier composteur individuel, la Communauté de Communes de Montesquieu propose tout au long de l'année des ateliers compostage ouverts à tous les habitants du territoire.

Animés par un maître composteur, ces rendez-vous de deux heures alternent théorie et pratique : fonctionnement du composteur, déchets à composter, bienfaits du compost, et techniques de jardinage au naturel. En 2025, 16 ateliers ont été programmés, à la Maison de la Nature et de la Forêt à Léognan et en version délocalisée dans les communes.

Inscriptions pour les prochaines dates à retrouver sur :
👉 www.cc-montesquieu.fr/agenda/ateliers-compostage

Léognan : la nouvelle plateforme de dépôt des végétaux porte ses fruits

Depuis le 1^{er} octobre 2024, la plateforme à plat mise en place à la déchèterie de Léognan facilite le dépôt des déchets verts. Son objectif : faciliter les apports, réduire les temps d'attente et désengorger le haut de la déchèterie. Pari réussi ! Entre janvier et août 2025, 2 208 tonnes de végétaux ont été déposées à Léognan, contre 1 767 tonnes sur la même période en 2024, soit une hausse de 25 %. Dans le même temps, la déchèterie de La Brède a enregistré une baisse de 13 % de ses apports (1 965 t contre 2 266 t). Les végétaux constituent toujours le principal flux d'apport en déchèterie. Grâce à cette nouvelle organisation, la CCM améliore le confort des usagers tout en optimisant la gestion de ces volumes importants.

MÉLI-MÉLO 2026 :

LA MAGIE DES MARIONNETTES REVIENT !

Du 27 janvier au 6 février 2026, le festival Méli-Mélo fera de nouveau voyager petits et grands dans l'univers poétique et inventif des marionnettes. Pour sa 26^e édition, cet événement coorganisé par la Ville de Canéjan et plusieurs collectivités partenaires s'invite sur tout le territoire, de Léognan à Beautiran, en passant par Cabanac-et-Villagrains, Saint-Morillon, Saucats et Saint-Selve.

Scolaires, crèches, familles et centres de loisirs pourront profiter de ces spectacles dans une atmosphère conviviale, où chaque représentation devient une fête. Fidèle à son esprit, Méli-Mélo cultive le plaisir du spectacle vivant, la découverte et le partage autour d'un art qui parle à tous : celui des marionnettes. 🎭

Les spectacles à vivre en famille sur le territoire de la CCM



► Léognan –
mercredi 28 janvier
à 20h
Bonne-Espérance –
Cie Le Liquidambar

Un voyage sensible dès 7 ans, entre théâtre, musique et imaginaire.



► Cabanac-et-Villagrains
mercredi 28 janvier
à 18h30
**Les histoires de poche
de Molly Biquette –**
Cie Drolatic Industry

Des aventures burlesques et tendres pour les tout-petits dès 3 ans.

► Saint-Médard-d'Eyrans –
jeudi 29 janvier à 18h30
**Les histoires de poche de Molly
Biquette – Cie Drolatic Industry**



► Saint-Morillon –
vendredi 30 janvier
à 18h30
**Les histoires
de poche de
M. Pepperscott –**
Cie Drolatic Industry
Marionnettes et
facéties pour enfants
dès 6 ans.



► Saucats –
mardi 3 février à 18h30
Le petit théâtre –
Collectif Autre Direction

Une plongée poétique dans les coulisses du cirque, dès 5 ans.

► Saint-Selve – mercredi 4 février à 18h30
Le petit théâtre – Collectif Autre Direction

► Beautiran – vendredi 6 février à 18h30
Malis, la vieille femme et la joie –
Cie L'Aurore

Un conte lumineux sur la sagesse et la joie de vivre, dès 7 ans.

13 ENVIES DE DÉCOUVRIR :

UNE 2^e ÉDITION PLEINE DE CURIOSITÉ !

Le réseau de bibliothèques En voiture Simone relance, dès janvier 2026, son prix littéraire « 13 envies de découvrir », une belle aventure collective autour des albums jeunesse. Après le succès de la première édition, qui avait séduit familles et tout-petits, cette nouvelle saison invite à nouveau les enfants de 0 à 3 ans à partir à la découverte des livres, entre émotions, rires et émerveillement.

Cette année, neuf bibliothèques du territoire participeront à l'événement. Les bibliothécaires proposeront quelques lectures partagées et moments de rencontre, mais l'essentiel du projet se vit au fil du quotidien : à la maison, à la bibliothèque ou encore dans les crèches du territoire, où des temps de lecture viendront rythmer l'année.

LIRE, VOTER, PARTAGER

Le principe du prix reste simple et joyeux : les familles sont invitées à emprunter les treize albums sélectionnés, à les lire ensemble, puis à choisir leur préféré dans chaque lot, soit trois albums favoris au total. Une façon ludique de se familiariser avec les livres et de donner aux enfants le plaisir de participer à un vrai choix de lecteur.

Les treize titres de cette deuxième édition ont été soigneusement sélectionnés par les bibliothécaires autour de trois grandes thématiques : le quotidien, les animaux, et les histoires pleines de jeux et d'imagination. Des albums à hauteur d'enfant, où se mêlent douceur, humour et poésie, pour grandir et s'éveiller au monde.

UN PRIX POUR DONNER LE GOÛT DES LIVRES

Avec ce prix, le réseau En voiture Simone poursuit son engagement en faveur de la lecture dès le plus jeune âge, convaincu qu'elle favorise l'expression, la curiosité et le lien entre générations. Loin d'un concours, c'est avant tout une aventure sensible et partagée, où chaque page tournée devient un moment de complicité.

Familles, assistantes maternelles, professionnels de la petite enfance : tous sont invités à prendre part à la lecture, à échanger et à voter, dans un esprit de découverte et de plaisir partagé. 📖

« C'EST MOI QUI L'AI FAB ! » : LA CRÉATIVITÉ EN FAMILLE AU FABLAB



Et si la fin d'année devenait le moment idéal pour partager un vrai temps de création en famille ? Le FabLab Eurêkafab de la Communauté de Communes de Montesquieu propose les ateliers « C'est moi qui l'ai fab », pensés pour les enfants dès 10 ans accompagnés d'un adulte. Pendant deux heures, parents et enfants découvrent ensemble toutes les étapes de la fabrication numérique : de l'idée à l'objet final. Les duos imaginent leur projet – objet décoratif, figurine ou accessoire – puis le modélisent sur un logiciel 3D simple et intuitif. L'enfant manipule les formes, le parent conseille ou se laisse, lui aussi, surprendre par la magie du numérique.

Vient ensuite la fabrication : couche après couche, l'imprimante 3D donne vie à l'objet conçu à l'écran. Quand la pièce est prête, on la nettoie, ponce ou assemble, avant d'ajouter

une touche de couleur. Chacun repart avec sa création – un objet unique et le souvenir d'un vrai moment de complicité.

Bien plus qu'une initiation, ces ateliers favorisent la rencontre des générations autour d'un projet commun. En apprenant sans s'en rendre compte, enfants et parents découvrent ensemble les bases de la conception 3D et la fabrication collaborative.

Ouverts à tous dès 10 ans, sans prérequis, ces ateliers sont une belle porte d'entrée vers le monde du FabLab : une expérience ludique et créative pour fabriquer, pourquoi pas, un petit cadeau de Noël fait maison. 🌀

Pour connaître les prochaines dates et vous inscrire, rendez-vous sur le site du FabLab de la Communauté de Communes de Montesquieu : fablab.cc-montesquieu.fr

Plongez dans l'univers du FabLab sur Instagram !

Curieux de voir les créations du FabLab ? Suivez @fablab.eurekafab sur Instagram ! Découvrez les réalisations des habitants, les coulisses de la fabrication numérique et les idées les plus inventives du territoire.



LE GAME FEST' 2025 A TENU TOUTES SES PROMESSES

Malgré le chantier en cours dans ses locaux, la Communauté de Communes de Montesquieu a réussi son pari : le Game Fest' 2025 s'est bel et bien tenu les 17, 18 et 19 octobre derniers à l'Eurêkapôle et au Centre de Ressources, dans une configuration adaptée. Espaces repensés, circulation fluide, animations réparties entre les salles : tout a été organisé pour offrir au public un week-end ludique et créatif, fidèle à l'esprit du festival.

Le vendredi soir, l'événement a démarré sur les chapeaux de roue avec la grande finale du tournoi Switch Sport, avant le lancement des tournois ouverts à tous.

Tout au long du week-end, petits et grands ont pu expérimenter, créer et découvrir. L'ate-

lier NumDO, mené avec Cap Sciences, a proposé une enquête immersive autour du cyberharcèlement, pour sensibiliser les jeunes de manière ludique. L'espace Rétro Gaming a permis de redécouvrir les consoles et jeux cultes qui ont marqué des générations, tandis que l'atelier Mémo'Pix a séduit les plus jeunes, invités à concevoir leur propre jeu de mémoire en pixels colorés.

La Manette Géante, vedette des précédentes éditions, a fait son grand retour avec de nouveaux jeux développés spécialement pour l'occasion. La réalité virtuelle a, quant à elle, offert une immersion fascinante dans plus de 300 métiers, avant d'interroger les visiteurs sur un thème d'actualité : « IA : triche ou pas triche ? ».



Les passionnés de bricolage ont apprécié l'atelier de création de cadres photos, tandis que les plus curieux se sont lancés dans le Nerdy Derby, assemblant et testant leurs petites voitures sur la piste. Et, comme chaque année, les incontournables courses de LED, light painting, ludothèque, club robotique, robots Lego et cosplay ont complété le programme. 🌀

UN TERRITOIRE QUI CULTIVE LA BIODIVERSITÉ



RÉHABILITER UN PATRIMOINE FLUVIAL VIVANT

Lieu emblématique des rives de la Garonne, le port d'Isle-Saint-Georges retrouve progressivement son éclat. La commune et la CCM, dans le cadre de la convention GEMAPI, ont entrepris une restauration complète du site, alliant sécurité, esthétique et respect de la biodiversité.

Le chantier, confié au chantier d'insertion Arcins Environnement Services avec l'appui d'AERF, a commencé par un nettoyage minutieux et un entretien ciblé de la végétation. Objectif : préserver l'Angélique des estuaires, une plante rare et protégée présente sur les berges.

De nouveaux garde-corps ont été installés sur 75 mètres par l'entreprise SMG de Beautiran, tandis que les anciens éléments métalliques ont été restaurés et repeints. Un panneau d'interprétation complète l'aménagement, retraçant l'histoire du port, le rôle de l'écluse et les dispositifs favorisant la circulation des poissons migrateurs. L'entretien du site ne se limite pas à ces travaux visibles : des chasses hydrauliques et un suivi de l'atterrissement central permettent de maintenir la navigabilité et les fonctions hydrauliques du port. Pro-

chaine étape : la restauration du bâti ancien en pierre, menée par les Compagnons Bâtisseurs, dans le cadre d'un chantier d'insertion.

MARTILLAC : UN JARDIN HUMIDE POUR APPRENDRE ET PROTÉGER

À Martillac, la CCM développe un projet inédit : un jardin humide pédagogique de 5 300 m² en bordure du Breyra. Cet espace, acquis en amont de la zone d'activité Lagrange, deviendra dès 2026 un lieu d'observation et de sensibilisation à la richesse des milieux naturels.

Le projet prévoit la création de petites dépressions humides temporaires au cœur de la prairie, véritables refuges pour la faune et la flore locales. Un cheminement piéton et des panneaux pédagogiques inviteront le public, notamment les scolaires, à comprendre le rôle des zones humides : régulation des crues, filtration naturelle de l'eau, et accueil d'espèces remarquables.

Dans un second temps, le reprofilage du Breyra améliorera la circulation de l'eau et réduira les risques d'inondation. Ce travail de restauration écologique redonnera au cours d'eau ses fonctions naturelles tout en valorisant le paysage.

Le jardin humide sera aussi un outil de médiation environnementale, ouvert progressivement au public dès fin 2025, avant son inauguration complète en 2027.

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ : MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX PRÉSERVER

Parce qu'il est impossible de protéger ce que l'on ne connaît pas, la CCM s'est dotée d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Réalisé avec la Réserve Naturelle Géologique de Saucats – La Brède, FAUNA et le Conservatoire Botanique Sud-Atlantique, l'ABC dresse un inventaire complet de la faune, de la flore, de la fonge et du patrimoine géologique du territoire. Cet outil, accessible en ligne sur le site de la CCM, n'est pas qu'une base de données scientifique : il guide les élus et techniciens dans leurs décisions d'aménagement en conciliant développement et préservation.

Depuis 2024, une dynamique d'animation a été engagée pour faire vivre l'Atlas au quotidien : publication d'un livret pédagogique, d'un poster des espèces locales, et organisation d'ateliers ouverts à tous.

Lors de l'événement CommunauTerre, le 29 novembre dernier, un atelier d'aquarelle naturaliste a ainsi réuni habitants et familles autour d'une découverte artistique de la biodiversité. En mêlant observation, création et partage, ces actions contribuent à ancrer la connaissance de la nature dans la vie locale. 🌿



VOTRE MAGAZINE VU DEPUIS L'IMPRIMERIE



"L'impression Offset de l'Esprit Communautaire en quadrichromie.
Les plaques d'aluminium sont ensuite recyclées pour un parcours vertueux".



DISTINCTION

La Communauté de Communes de Montesquieu félicite Emmanuelle Mogenet, apprentie chez Guillet et Innocente à Léognan, lauréate du prestigieux concours national de haute joaillerie Jacques Lenfant. Cette distinction majeure, reconnue par les plus grandes maisons (Cartier, Hermès...), met en lumière le savoir-faire transmis par les artisans d'art de la CCM et celui de leurs apprentis. La CCM, en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat, accompagne les métiers d'art dans leur développement et favorise la découverte des métiers de l'artisanat auprès de nos collégiens.

Contactez-nous :
deveco.ccm@ccm-montesquieu.fr

COTEAC : DEUX RENDEZ-VOUS À PARTAGER EN FAMILLE

Poursuivant le parcours « L'art de s'exprimer » mené dans le cadre du CoTEAC, la compagnie Donc Y Chocs invite les familles à deux temps d'échanges et de découvertes à Saint-Médard-d'Eyrans.

Le mercredi 25 février, de 18h à 19h30, un atelier parentalité prendra la forme d'une exposition participative dédiée aux parents. Autour de miniatures inspirées du spectacle *TOM*, les participants seront amenés à échanger sur la communication, les émotions et les relations au sein de la famille.

Deux jours plus tard, **le vendredi 27 février à 18h30**, place au spectacle *TOM – Théâtre de l'Opprimé Miniature*, une expérience sensible et interactive dès 8 ans. Marionnettes, jeux de regards et débats vivants invitent à réfléchir ensemble aux petits drames et grandes émotions de l'enfance.

Deux rendez-vous pour s'exprimer, comprendre et partager autrement.

UNE SAISON TOURISTIQUE STABLE SUR LE TERRITOIRE DE MONTESQUIEU

Le 14 octobre, l'Office de Tourisme du territoire a présenté le bilan de la saison estivale 2025, établi à partir des données du Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde Tourisme.

Sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu, la saison s'est révélée globalement stable, avec une fréquentation soutenue par une clientèle française fidèle et un regain d'intérêt pour les activités de nature et l'oénotourisme.

Les professionnels locaux (domaines viticoles, hébergements, restaurateurs et sites de loisirs) soulignent un bon mois d'août et une arrière-saison dynamique, portée par le retour de visiteurs étrangers.

Malgré un contexte économique prudent, l'été 2025 confirme l'attractivité du territoire de Montesquieu et le rôle moteur de ses acteurs touristiques dans la mise en valeur du patrimoine, du vin et des paysages.

LES VOEUX 2025 DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Le président de la Communauté de Communes de Montesquieu et le conseil communautaire ont le plaisir de vous présenter leurs vœux :

Jeudi 22 janvier 2025 à 18h30,
aux Halles de Gascogne, à Léognan.

La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié que nous vous invitons à partager ensemble.



TRIBUNE

Conformément à l'article 34 du règlement intérieur, nous publions un texte d'expression politique.

Aucun texte n'ayant été reçu dans les délais, ce numéro ne comporte pas de tribune.



La Communauté de
Communes
vous souhaite de

Joyeuses Fêtes

